

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 11 FÉVRIER 2014

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse tenue Amos, le onze février deux mille quatorze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

M^{mes}

Roxan Sabourin
Mélissa Robert
Yolaine Lavoie
Ginette Noël
Josée Delisle
Johanne Duguay
Josée Dubé

MM.

André Bilodeau
Marc-André Boucher
Denis Pearson
Yoland Nadon
Michel Picard
André Brousseau

ABSENCES

M^{me}

Sylvette Caron

**OUVERTURE DE LA
SÉANCE, SALUTATIONS
ET PRÉSENCES**

M. le président souhaite la bienvenue à tous.

**LECTURE ET ADOPTION
DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-0430-14

Johanne Duguay,

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté.

ADOPTÉE

**ADOPTION DU PROCÈS-
VERBAL DE LA RÉUNION
RÉGULIÈRE DU 10
DÉCEMBRE 2013**

CE-0431-14

Ginette Noël,

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame

QUE le procès-verbal du 10 décembre 2013 soit adopté.

ADOPTÉE

**INFORMATION ET
CORRESPONDANCE**

Expo sciences et sécurité en autobus.

**RAPPORT DU COMITÉ DE
PARENTS**

Madame Josée fait le résumé des sujets discutés :

- rapport annuel;
- calendrier scolaire;
- budget;
- surplus de la commission;

- organisation scolaire pour Sainte-Gertrude;
- anglais intensif.

SUIVI OPP

Le directeur tient à souligner l'implication des parents qui ont rendu le dîner de Noël un franc succès.

La Saint-Valentin est soulignée avec les belles décorations.

RÉSULTATS DU SONDAGE CONCERNANT LES RÈGLEMENTS

Le directeur présente les résultats :

80 % de réponses;

52 % en faveur du maintien du règlement.

Recommandation et suite : vérifier l'intention du fournisseur.

Par la suite si on a un fournisseur, recommander le maintien du règlement.

Monsieur Boucher fera des démarches auprès de publicité MB pour voir son intérêt à poursuivre et lui indiquer quel est le taux de satisfaction de la clientèle en regard de ses services.

RÉVISION BUDGÉTAIRE

Monsieur Picard présente et explique les postes budgétaires.

SERVICE DE GARDE ET SEMAINE DE RELÂCHE

Les sorties éducatives et les montants demandés pour le service de garde ont été adoptés précédemment.

Le directeur rappelle le fonctionnement à la semaine de relâche.

APPROBATION DES ACTIVITÉS ET DES CHANGEMENTS À L'HORAIRE.

Olympiades le 26 février 2014

CE-0432-14 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Roxan Sabourin,

QUE soit acceptée la sortie du 26 février à l'Agora naturelle de la ville d'Amos pour y tenir nos olympiades d'hiver.

APPROUVÉE

AUTRES SUJETS

- Des félicitations aux enseignants qui encadrent nos Piccolos pour le concert tenu la semaine dernière sont transmises par notre président qui a assisté à l'événement.
- Questionnement sur les débarquades. Un parent s'informe si c'est toujours aussi problématique. Le directeur indique que c'est variable et que des mesures sont toujours prises pour assurer la sécurité des enfants.
- -Compresseur : un parent s'interroge sur le fonctionnement d'un compresseur dans la chambre à fournaise. Le directeur vérifiera si c'est normal.

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le 15 avril 2014 à 19 h 30.

MOT DE LA FIN DU DIRECTEUR

Le directeur lit son dernier mot aux membres du CE. Il souligne leur participation, leur engagement, leur temps consacré à l'école. Il les remercie pour tout ce qu'ils font pour améliorer notre école. Il leur souhaite bonne continuité avec la nouvelle équipe de direction. Il souligne également tous les autres parents de l'OPP qui ne ménagent ni leur temps ni leur talent pour que les activités dans les temps forts de l'année puissent se réaliser avec succès.

**ÉVALUATION ET
CLÔTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-0433-14 IL EST RÉSOLU sur proposition de
madame Ginette Noël,

QUE la séance soit levée.

Il est 21 heures.

ADOPTÉE

Denis Pearson, président

André Bilodeau, secrétaire